

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>REMARQUES GENERALES

- Durée du concours : environ 15 minutes, selon l'appréciation du jury, à l'exception des dispositions particulières mentionnées dans le présent répertoire.
- Le jury choisit les œuvres à interpréter.
- Le jury peut interrompre le/la candidat(e) à tout moment, sans influence sur le résultat du concours.

>TABLE DES MATIERES

Instrument/chant

Accompagnement

Accordéon

Bois

Chant

Cordes

Clavecin

Cuivres

Guitare

Harpe

Orgue

Percussion

Piano

Saxophone

Direction

Direction d'orchestre

Direction d'ensembles d'instruments à vent

Musicien d'orchestre

Stages dans un orchestre professionnel

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>ACCOMPAGNEMENT (Master en interprétation musicale)

Durée de l'examen : 40 minutes

En solo

- Allegro de sonate (de Haydn à Schubert)

En accompagnement

- Lecture à vue
- Lecture préparée en une heure
- Œuvre plus importante préparée en une semaine et à accompagner sans répétition préalable

[retour](#)

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>ACCORDEON

Bachelor

Durée du programme : 30 minutes au minimum

Au minimum 3 à 4 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents comprenant au moins

- Une œuvre de J.-S. Bach
- Une œuvre originale pour accordéon

Master en interprétation musicale, avec orientation en concert

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 4 œuvres obligatoires ou mouvements d'époques et de styles différents comprenant au moins

- Une œuvre de J.-S. Bach
- Une œuvre originale pour accordéon

Master en pédagogie musicale, avec orientation en enseignement instrumental

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 4 œuvres obligatoires ou mouvements d'époques et de styles différents comprenant au moins

- Une œuvre de J.-S. Bach
- Une œuvre originale pour accordéon

Master en interprétation musicale spécialisée, avec orientation en soliste

Le concours se déroule en 2 étapes.

Première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 4 œuvres obligatoires ou mouvements comprenant au moins

- Une œuvre d'époque baroque
- Une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années
- Une œuvre originale pour accordéon

Au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Deuxième épreuve

Examen transversal en cas de décision positive à l'issue de la première épreuve.

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Programme libre comprenant aucune pièce commune à la première épreuve comprenant :

- 3 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents, dont une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, pour instrument seul, dont 1 concerto en entier

Au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Candidats internes :

Les étudiants de l'HEMU doivent obtenir le préavis positif du jury lors de leur examen final de Bachelor 3 ou Master en interprétation 2^e année (pour le Master en pédagogie, préavis positif du jury du récital de Master 2^e année ou du jury de l'épreuve d'admission) pour pouvoir se présenter à l'examen transversal. La réussite de cette épreuve qui réunit toutes les disciplines instrumentales/vocales des sites classiques de l'HEMU est la condition pour entrer dans cette filière.

Toute exception est soumise à l'approbation de la Direction Générale.

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>ACCORDEON (suite)

En cas de non-réussite de l'examen transversal, un étudiant peut être admis à l'HEMU dans une filière Master à déterminer en fonction de ses compétences et de son cursus antérieur.

Nous vous rappelons que le programme de la deuxième épreuve (examen transversal) ne doit comporter aucune pièce commune à votre récital de Bachelor ou de Master en Pédagogie ; pour les étudiant.e.s en Master d'Interprétation, il est toutefois possible de reprendre une ou plusieurs pièces d'un de vos deux récitals du printemps, tout en respectant les exigences du répertoire des concours d'admissions instrumentaux et vocaux.

[retour](#)

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>BOIS

Bachelor

Durée du programme : 30 minutes au minimum

Au minimum 3 à 4 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents comprenant au moins

- Une œuvre d'époque baroque ou classique (XVIIIe siècle)
- Une œuvre du XIXe ou du XXe siècle
- Une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, pour instrument seul.

Au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Master en interprétation musicale, avec orientation en concert

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 4 œuvres ou mouvements comprenant au moins

- Une œuvre baroque (uniquement pour flûte, hautbois, basson)
- Une œuvre classique
- Une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, pour instrument seul.

Au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Master en interprétation musicale, avec orientation en orchestre ([cf. aux stages d'orchestre](#))

Durée du programme : 45 minutes

Au minimum 4 œuvres obligatoires ou mouvements comprenant au moins

- Une œuvre baroque (uniquement pour flûte, hautbois, basson)
- Une œuvre classique
- Une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, pour instrument seul.

Au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Master en pédagogie musicale, avec orientation en enseignement instrumental

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 4 œuvres obligatoires ou mouvements comprenant au moins

- Une œuvre baroque (uniquement pour flûte, hautbois, basson)
- Une œuvre classique
- Une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, pour instrument seul.

Au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Master en interprétation musicale spécialisée, avec orientation en soliste

Le concours se déroule en 2 étapes.

Première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Le programme doit comprendre au moins 4 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents, dont un grand concerto du répertoire.

Au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>BOIS (suite)

Deuxième épreuve

Examen transversal en cas de décision positive à l'issue de la première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Programme libre comprenant aucune pièce commune à la première épreuve comprenant :

- 3 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents, dont une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, pour instrument seul, dont 1 concerto en entier.

Au minimum le concerto doit être joué par cœur.

Candidats internes :

Les étudiants de l'HEMU doivent obtenir le préavis positif du jury lors de leur examen final de Bachelor 3 ou Master en interprétation 2e année (pour le Master en pédagogie, préavis positif du jury du récital de Master 2e année ou du jury de l'épreuve d'admission) pour pouvoir se présenter à l'examen transversal. La réussite de cette épreuve qui réunit toutes les disciplines instrumentales/vocales des sites classiques de l'HEMU est la condition pour entrer dans cette filière.

Toute exception est soumise à l'approbation de la Direction Générale.

En cas de non-réussite de l'examen transversal, un étudiant peut être admis à l'HEMU dans une filière Master à déterminer en fonction de ses compétences et de son cursus antérieur.

Nous vous rappelons que le programme de la deuxième épreuve (examen transversal) ne doit comporter aucune pièce commune à votre récital de Bachelor ou de Master en Pédagogie ; pour les étudiant.e.s en Master d'Interprétation, il est toutefois possible de reprendre une ou plusieurs pièces d'un de vos deux récitals du printemps, tout en respectant les exigences du répertoire des concours d'admissions instrumentaux et vocaux.

[retour](#)

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>CHANT

Bachelor

Durée du programme : 30 minutes au minimum

Au minimum 6 œuvres d'époques et de styles différents

3 langues différentes

Tout le programme doit être chanté par cœur, à l'exception de l'oratorio et de l'œuvre contemporaine.

Master en interprétation musicale, avec orientation en concert

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 8 œuvres d'époques et de styles différents comprenant au moins

- Un air baroque et un air classique, l'un des deux avec récitatif

3 langues différentes

Tout le programme doit être chanté par cœur, à l'exception de l'oratorio et de l'œuvre contemporaine.

Master en pédagogie musicale, avec orientation en enseignement vocal

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 6 œuvres d'époques et de styles différents

3 langues différentes

Tout le programme doit être chanté par cœur, à l'exception de l'oratorio et de l'œuvre contemporaine.

Master en interprétation musicale spécialisée, avec orientation en soliste

Le concours se déroule en 2 étapes.

Première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 6 œuvres d'époques et de styles différents comprenant au moins

- Une œuvre avec orchestre, accompagnée au piano

3 langues différentes

Tout le programme doit être chanté par cœur, à l'exception de l'oratorio et de l'œuvre contemporaine.

Deuxième épreuve

Examen transversal en cas de décision positive à l'issue de la première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Programme libre comprenant aucune pièce commune à la première épreuve, comprenant au moins 4 œuvres d'époques et de styles différents, dont une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années

Tout le programme doit être chanté par cœur, à l'exception de l'oratorio et de l'œuvre contemporaine.

Candidats internes :

Les étudiants de l'HEMU doivent obtenir le préavis positif du jury lors de leur examen final de Bachelor 3 ou Master en interprétation 2e année (pour le Master en pédagogie, préavis positif du jury du récital de Master 2e année ou du jury de l'épreuve d'admission) pour pouvoir se présenter à l'examen transversal. La réussite de cette épreuve qui réunit toutes les disciplines instrumentales/vocales des sites classiques de l'HEMU est la condition pour entrer dans cette filière.

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>CHANT (suite)

Toute exception est soumise à l'approbation de la Direction Générale.

En cas de non-réussite de l'examen transversal, un étudiant peut être admis à l'HEMU dans une filière Master à déterminer en fonction de ses compétences et de son cursus antérieur.

Nous vous rappelons que le programme de la deuxième épreuve (examen transversal) ne doit comporter aucune pièce commune à votre récital de Bachelor ou de Master en Pédagogie ; pour les étudiant.e.s en Master d'Interprétation, il est toutefois possible de reprendre une ou plusieurs pièces d'un de vos deux récitals du printemps, tout en respectant les exigences du répertoire des concours d'admissions instrumentaux et vocaux.

[retour](#)

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>CORDES

Bachelor

Durée du programme : 30 minutes minimum

Au minimum 4 œuvres ou mouvements comprenant au moins

- Une étude (pour violon une étude à choix de Rode, Dont, Gaviniès, Wieniawski ou Paganini)
- Une œuvre d'époque baroque
- Une œuvre classique du XVIIIe siècle
- Une œuvre du XIXe ou XXe siècle ou une œuvre à caractère contemporain pour instrument seul composée au cours des 70 dernières années

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception de la/des sonate(s) avec piano et de l'œuvre contemporaine.

Alto uniquement : au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Master en interprétation musicale, avec orientation en concert

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 4 œuvres obligatoires ou mouvements comprenant au moins

- Un mouvement de sonate, suite ou partita solo de Bach, sans reprises
- Un mouvement d'un concerto ou d'une sonate
- Une étude ou morceau de virtuosité
- Une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, pour instrument seul

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception de la/des sonate(s) avec piano et de l'œuvre contemporaine.

Alto uniquement : au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Master en interprétation musicale, avec orientation en orchestre ([cf. aux stages d'orchestre](#))

Durée du programme : 45 minutes

Au minimum 4 œuvres obligatoires ou mouvements comprenant au moins

- Un mouvement de sonate, suite ou partita solo de Bach, sans reprises
- Un premier mouvement d'un concerto classique
- Une étude ou morceau de virtuosité
- Un mouvement d'un concerto ou d'une sonate, à partir de Beethoven

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception de la/des sonate(s) avec piano et de l'œuvre contemporaine.

Alto uniquement : au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Master en pédagogie musicale, avec orientation en enseignement instrumental

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 4 œuvres obligatoires ou mouvements comprenant au moins

- Un mouvement de sonate, suite ou partita solo de Bach, sans reprises
- Un mouvement d'un concerto ou d'une sonate classique
- Une étude ou morceau de virtuosité
- Un mouvement d'un concerto ou d'une sonate, à partir de Beethoven

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception de la/des sonate(s) avec piano et de l'œuvre contemporaine.

Alto uniquement : au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>CORDES (suite)

Master en interprétation musicale spécialisée, avec orientation en soliste

Le concours se déroule en 2 étapes.

Première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Il doit comprendre au moins 3 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents, dont un grand concerto du répertoire.

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception de la/des sonate(s) avec piano et de l'œuvre contemporaine.

Alto uniquement : au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Deuxième épreuve

Examen transversal en cas de décision positive à l'issue de la première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Programme libre comprenant aucune pièce commune à la première épreuve comprenant :

- 3 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents, dont une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, pour instrument seul, dont 1 concerto en entier

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception de la/des sonate(s) avec piano et de l'œuvre contemporaine.

Alto uniquement : au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Candidats internes :

Les étudiants de l'HEMU doivent obtenir le préavis positif du jury lors de leur examen final de Bachelor 3 ou Master en interprétation 2e année (pour le Master en pédagogie, préavis positif du jury du récital de Master 2e année ou du jury de l'épreuve d'admission) pour pouvoir se présenter à l'examen transversal. La réussite de cette épreuve qui réunit toutes les disciplines instrumentales/vocales des sites classiques de l'HEMU est la condition pour entrer dans cette filière.

Toute exception est soumise à l'approbation de la Direction Générale.

En cas de non-réussite de l'examen transversal, un étudiant peut être admis à l'HEMU dans une filière Master à déterminer en fonction de ses compétences et de son cursus antérieur.

Nous vous rappelons que le programme de la deuxième épreuve (examen transversal) ne doit comporter aucune pièce commune à votre récital de Bachelor ou de Master en Pédagogie ; pour les étudiant.e.s en Master d'Interprétation, il est toutefois possible de reprendre une ou plusieurs pièces d'un de vos deux récitals du printemps, tout en respectant les exigences du répertoire des concours d'admissions instrumentaux et vocaux.

[retour](#)

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>CLAVECIN

Bachelor

Durée du programme : 30 minutes minimum

Au minimum 5 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents comprenant au moins

- 2 préludes et fugues de J.S. Bach
- 2 sonates de Scarlatti ou Soler
- Une à deux œuvres du XVIIe (par exemple, une toccata de Frescobaldi et/ou une œuvre du Fitzwilliam Virginal Book)
- Une œuvre ou suite d'œuvres dans le style français.

Master en interprétation musicale, avec orientation en concert

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 5 œuvres obligatoires ou mouvements comprenant au moins

- Une suite ou une Partita de J.S. Bach
- 2 sonates de Scarlatti ou Soler
- Une à deux œuvres du XVIIe (par exemple, une toccata de Frescobaldi et/ou une œuvre du Fitzwilliam Virginal Book)
- Une œuvre ou suite d'œuvres dans le style français
- Une œuvre de C.P.E. Bach ou W.F. Bach.

Master en pédagogie musicale, avec orientation en enseignement instrumental

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 5 œuvres obligatoires ou mouvements comprenant au moins

- Une suite ou une Partita de J.S. Bach
- 2 sonates de Scarlatti ou Soler
- Une à deux œuvres du XVIIe (par exemple, une toccata de Frescobaldi et/ou une œuvre du Fitzwilliam Virginal Book)
- Une œuvre ou suite d'œuvres dans le style français
- Une œuvre de C.P.E. Bach ou W.F. Bach.

Master en interprétation musicale spécialisée, avec orientation en soliste

Le concours se déroule en 2 étapes.

Première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Le programme doit comprendre au moins 3 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents.

Deuxième épreuve

Examen transversal en cas de décision positive à l'issue de la première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Programme libre comprenant aucune pièce commune à la première épreuve comprenant 3 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents, dont 1 concerto en entier

Tout le programme doit être joué par cœur.

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>CLAVECIN (suite)

Candidats internes :

Les étudiants de l'HEMU doivent obtenir le préavis positif du jury lors de leur examen final de Bachelor 3 ou Master en interprétation 2e année (pour le Master en pédagogie, préavis positif du jury du récital de Master 2e année ou du jury de l'épreuve d'admission) pour pouvoir se présenter à l'examen transversal. La réussite de cette épreuve qui réunit toutes les disciplines instrumentales/vocales des sites classiques de l'HEMU est la condition pour entrer dans cette filière.

Toute exception est soumise à l'approbation de la Direction Générale.

En cas de non-réussite de l'examen transversal, un étudiant peut être admis à l'HEMU dans une filière Master à déterminer en fonction de ses compétences et de son cursus antérieur.

Nous vous rappelons que le programme de la deuxième épreuve (examen transversal) ne doit comporter aucune pièce commune à votre récital de Bachelor ou de Master en Pédagogie ; pour les étudiant.e.s en Master d'Interprétation, il est toutefois possible de reprendre une ou plusieurs pièces d'un de vos deux récitals du printemps, tout en respectant les exigences du répertoire des concours d'admissions instrumentaux et vocaux.

[retour](#)

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>CUIVRES

Bachelor

Durée du programme : 30 minutes minimum

Au minimum 3 à 4 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents comprenant au moins

- Une œuvre d'époque baroque ou classique (XVIIIe siècle)
- Une œuvre du XIXe ou du XXe siècle
- Une œuvre moderne du XXe siècle ou à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, pour instrument seul

Au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Master en interprétation musicale, avec orientation en concert

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 4 œuvres obligatoires ou mouvements comprenant au moins

- Une œuvre d'époque baroque ou classique (XVIIIe siècle)
- Une œuvre du XIXe ou du XXe siècle
- Une œuvre moderne du XXe siècle ou à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, pour instrument seul.

Au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Master en interprétation musicale, avec orientation en orchestre ([cf. aux stages d'orchestre](#))

Durée du programme : 45 minutes.

Au minimum 4 œuvres obligatoires ou mouvements comprenant au moins

- Une œuvre d'époque baroque ou classique (XVIIIe siècle)
- Une œuvre du XIXe ou du XXe siècle
- Une œuvre moderne du XXe siècle ou à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, pour instrument seul.

Au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Master en pédagogie musicale, avec orientation en enseignement instrumental

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 3 à 4 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents comprenant au moins

- Une œuvre d'époque baroque ou classique (XVIIIe siècle)
- Une œuvre du XIXe ou du XXe siècle
- Une œuvre moderne du XXe siècle ou à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, pour instrument seul.

Au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>CUIVRES (suite)

Master en interprétation musicale spécialisée, avec orientation en soliste

Le concours se déroule en 2 étapes.

Première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 5 œuvres obligatoires ou mouvements comprenant au moins

- Une œuvre d'époque baroque
- Une œuvre classique (XVIIIe siècle)
- Une œuvre du XIXe ou XXe siècle
- Un concerto du XXe siècle
- Une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, pour instrument seul

Au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Deuxième épreuve

Examen transversal en cas de décision positive à l'issue de la première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Programme libre comprenant aucune pièce commune à la première épreuve comprenant :

3 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents, dont une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, pour instrument seul, dont 1 concerto en entier

Au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Candidats internes :

Les étudiants de l'HEMU doivent obtenir le préavis positif du jury lors de leur examen final de Bachelor 3 ou Master en interprétation 2e année (pour le Master en pédagogie, préavis positif du jury du récital de Master 2e année ou du jury de l'épreuve d'admission) pour pouvoir se présenter à l'examen transversal. La réussite de cette épreuve qui réunit toutes les disciplines instrumentales/vocales des sites classiques de l'HEMU est la condition pour entrer dans cette filière.

Toute exception est soumise à l'approbation de la Direction Générale.

En cas de non-réussite de l'examen transversal, un étudiant peut être admis à l'HEMU dans une filière Master à déterminer en fonction de ses compétences et de son cursus antérieur.

Nous vous rappelons que le programme de la deuxième épreuve (examen transversal) ne doit comporter aucune pièce commune à votre récital de Bachelor ou de Master en Pédagogie ; pour les étudiant.e.s en Master d'Interprétation, il est toutefois possible de reprendre une ou plusieurs pièces d'un de vos deux récitals du printemps, tout en respectant les exigences du répertoire des concours d'admissions instrumentaux et vocaux.

[retour](#)

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>GUITARE

Bachelor

Durée du programme : 30 minutes minimum

Au minimum 3 à 4 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents comprenant au moins

- Une œuvre d'époque baroque,
- Une œuvre classique (XVIIIe siècle)
- Une œuvre du XIXe ou XXe siècle ou une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, pour instrument seul

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception de l'œuvre contemporaine.

Master en interprétation musicale, avec orientation en concert

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 3 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents comprenant

- 2 mouvements d'une Suite ou Sonate, ou Partita ou la Fugue BWV 1000 ou Prélude, Fugue et Allegro BWV 998 de J.-S. Bach
- Une œuvre importante du XIXe siècle
- Une œuvre importante du XXe siècle

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception de l'œuvre contemporaine.

Master en pédagogie musicale, avec orientation en enseignement instrumental

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 3 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents comprenant

- 2 mouvements d'une Suite ou Sonate, ou Partita ou la Fugue BWV 1000 ou Prélude, Fugue et Allegro BWV 998 de J.-S. Bach
- Une œuvre importante du XIXe siècle
- Une œuvre importante du XXe siècle

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception de l'œuvre contemporaine.

Master en interprétation musicale spécialisée, avec orientation en soliste

Le concours se déroule en 2 étapes.

Première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Le programme doit comprendre au moins 3 œuvres importantes du répertoire d'époques et de styles différents

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception de l'œuvre contemporaine.

Deuxième épreuve

Examen transversal en cas de décision positive à l'issue de la première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Programme libre comprenant aucune pièce commune à la première épreuve comprenant :

- 3 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents, dont une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, dont 1 concerto en entier

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception de l'œuvre contemporaine.

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>GUITARE (suite)

Candidats internes :

Les étudiants de l'HEMU doivent obtenir le préavis positif du jury lors de leur examen final de Bachelor 3 ou Master en interprétation 2e année (pour le Master en pédagogie, préavis positif du jury du récital de Master 2e année ou du jury de l'épreuve d'admission) pour pouvoir se présenter à l'examen transversal. La réussite de cette épreuve qui réunit toutes les disciplines instrumentales/vocales des sites classiques de l'HEMU est la condition pour entrer dans cette filière.

Toute exception est soumise à l'approbation de la Direction Générale.

En cas de non-réussite de l'examen transversal, un étudiant peut être admis à l'HEMU dans une filière Master à déterminer en fonction de ses compétences et de son cursus antérieur.

Nous vous rappelons que le programme de la deuxième épreuve (examen transversal) ne doit comporter aucune pièce commune à votre récital de Bachelor ou de Master en Pédagogie ; pour les étudiant.e.s en Master d'Interprétation, il est toutefois possible de reprendre une ou plusieurs pièces d'un de vos deux récitals du printemps, tout en respectant les exigences du répertoire des concours d'admissions instrumentaux et vocaux.

[retour](#)

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>HARPE

Bachelor

Durée du programme : 30 minutes minimum

Au minimum 3 à 4 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents comprenant, à choix

- Une œuvre d'époque baroque
- Une œuvre d'époque classique
- Une œuvre d'époque romantique
- Une œuvre moderne du XXe siècle

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception de l'œuvre contemporaine.

Master en interprétation musicale, avec orientation en concert

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 5 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents comprenant obligatoirement

- Une étude ou une pièce de virtuosité
- Une œuvre d'époque baroque
- Une œuvre d'époque classique
- Une œuvre importante du XIXe siècle
- Une œuvre importante du XXe siècle

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception de l'œuvre contemporaine. Il n'y a pas d'accompagnement au piano.

Master en interprétation musicale, avec orientation en orchestre ([cf. aux stages d'orchestre](#))

Durée du programme : 45 minutes

Au minimum 4 œuvres obligatoires ou mouvements comprenant au moins

- Une œuvre d'époque baroque ou classique (XVIIIe siècle)
- Une œuvre du XIXe siècle
- Une œuvre du XXe siècle
- 5 traits d'orchestre significatifs du répertoire

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception des traits d'orchestre et de l'œuvre contemporaine. Il n'y a pas d'accompagnement au piano.

Master en pédagogie musicale, avec orientation en enseignement instrumental

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 3 à 4 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents comprenant au moins

- Une œuvre d'époque baroque ou classique (XVIIIe siècle)
- Une œuvre du XIXe ou du XXe siècle
- Une œuvre moderne du XXe siècle ou à caractère contemporain au cours des 70 dernières années

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception de l'œuvre contemporaine. Il n'y a pas d'accompagnement au piano.

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>HARPE (suite)

Master en interprétation musicale spécialisée, avec orientation en soliste

Le concours se déroule en 2 étapes.

Première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

4 œuvres obligatoires ou mouvements d'époques et de styles différents

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception de l'œuvre contemporaine. Il n'y a pas d'accompagnement au piano.

Deuxième épreuve

Examen transversal en cas de décision positive à l'issue de la première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Programme libre comprenant aucune pièce commune à la première épreuve comprenant :

- 3 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents, dont une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, dont 1 concerto en entier

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception de l'œuvre contemporaine. Il n'y a pas d'accompagnement au piano, sauf pour le concerto.

Candidats internes :

Les étudiants de l'HEMU doivent obtenir le préavis positif du jury lors de leur examen final de Bachelor 3 ou Master en interprétation 2e année (pour le Master en pédagogie, préavis positif du jury du récital de Master 2e année ou du jury de l'épreuve d'admission) pour pouvoir se présenter à l'examen transversal. La réussite de cette épreuve qui réunit toutes les disciplines instrumentales/vocales des sites classiques de l'HEMU est la condition pour entrer dans cette filière.

Toute exception est soumise à l'approbation de la Direction Générale.

En cas de non-réussite de l'examen transversal, un étudiant peut être admis à l'HEMU dans une filière Master à déterminer en fonction de ses compétences et de son cursus antérieur.

Nous vous rappelons que le programme de la deuxième épreuve (examen transversal) ne doit comporter aucune pièce commune à votre récital de Bachelor ou de Master en Pédagogie ; pour les étudiant.e.s en Master d'Interprétation, il est toutefois possible de reprendre une ou plusieurs pièces d'un de vos deux récitals du printemps, tout en respectant les exigences du répertoire des concours d'admissions instrumentaux et vocaux.

[retour](#)

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>ORGUE

Bachelor

Durée du programme : 30 minutes minimum

Le choix du jury sera communiqué avant la préparation des registrations sur l'instrument de l'épreuve.

Au moins 3 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents.

Master en interprétation musicale concert

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Le choix du jury sera communiqué avant la préparation des registrations sur l'instrument de l'épreuve.

Au moins 4 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents.

Master en pédagogie musicale instrumentale

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Le choix du jury sera communiqué avant la préparation des registrations sur l'instrument de l'épreuve.

Au moins 4 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents.

Master en interprétation musicale spécialisée Soliste

Le concours se déroule en 2 étapes.

Première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Le choix du jury sera communiqué avant la préparation des registrations sur l'instrument de l'épreuve.

Le programme doit contenir des œuvres d'époques et de styles différents, dont une œuvre majeure du répertoire renaissance ou baroque et une grande œuvre virtuose de la fin du XIXe siècle ou du XXe siècle.

Deuxième épreuve

Examen transversal en cas de décision positive à l'issue de la première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Le choix du jury sera communiqué avant la préparation des registrations sur l'instrument de l'épreuve.

Programme libre comprenant aucune pièce commune à la première épreuve, comprenant :

- 4 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents, dont une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années.

Candidats internes :

Les étudiants de l'HEMU doivent obtenir le préavis positif du jury lors de leur examen final de Bachelor 3 ou Master en interprétation 2e année (pour le Master en pédagogie, préavis positif du jury du récital de Master 2e année ou du jury de l'épreuve d'admission) pour pouvoir se présenter à l'examen transversal. La réussite de cette épreuve qui réunit toutes les disciplines instrumentales/vocales des sites classiques de l'HEMU est la condition pour entrer dans cette filière.

Toute exception est soumise à l'approbation de la Direction Générale.

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>ORGUE (suite)

En cas de non-réussite de l'examen transversal, un étudiant peut être admis à l'HEMU dans une filière Master à déterminer en fonction de ses compétences et de son cursus antérieur.

Nous vous rappelons que le programme de la deuxième épreuve (examen transversal) ne doit comporter aucune pièce commune à votre récital de Bachelor ou de Master en Pédagogie ; pour les étudiant.e.s en Master d'Interprétation, il est toutefois possible de reprendre une ou plusieurs pièces d'un de vos deux récitals du printemps, tout en respectant les exigences du répertoire des concours d'admissions instrumentaux et vocaux.

[retour](#)

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>PERCUSSION

Bachelor

Durée du programme : 30 minutes minimum

- Caisse-claire pièce au choix
- Timbales pièce au choix
- Xylophone pièce au choix à 2 baguettes
- Vibraphone pièce au choix, à 4 baguettes, issue du répertoire contemporain ou, si pièce contemporaine au Marimba, un arrangement d'une œuvre baroque ou classique
- Marimba pièce au choix 4 baguettes, issue du répertoire contemporain, ou, si pièce contemporaine au Vibraphone, un arrangement d'une œuvre baroque ou classique

Œuvres avec accompagnement piano autorisées

Œuvres avec bande son et/ou dispositif sonore non autorisées

Master en interprétation musicale, avec orientation en concert

Durée du programme : 45 minutes au minimum

- 1 œuvre au choix 4 baguettes
- 1 œuvre au choix Multi-percussion
- 1 œuvre au choix Théâtre musical ou Timbales ou Caisse-claire
- 1 pièce libre au choix

Œuvres avec accompagnement piano ou bande son possible.

Master en interprétation musicale, avec orientation en orchestre ([cf. aux stages d'orchestre](#))

Durée du programme : 45 minutes

Au minimum 4 œuvres obligatoires, comprenant au moins

- Une œuvre pour instrument à peaux (timbales, caisse claire)
- Une œuvre classique au clavier
- Une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années

Œuvres avec accompagnement piano ou bande son possible.

Master en pédagogie musicale, avec orientation en enseignement instrumental

Durée du programme : 45 minutes minimum comprenant au moins

- 1 œuvre au choix 4 baguettes issue du répertoire contemporain
- 1 œuvre au choix Multi-percussion ou Théâtre musical ou Timbales ou Caisse claire
- 1 pièce libre au choix

Œuvres avec accompagnement piano ou bande son possible.

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>PERCUSSION (suite)

Master en interprétation musicale spécialisée, avec orientation en soliste

Le concours se déroule en 2 étapes.

Première épreuve

Durée du programme : 45 minutes minimum comprenant au moins

- 1 œuvre au choix 4 baguettes
- 1 œuvre au choix Multi-percussion ou Théâtre musical ou Timbales ou Caisse-claire
- 1 pièce libre au choix

Œuvres avec accompagnement piano ou bande son possible.

Deuxième épreuve

Examen transversal en cas de décision positive à l'issue de la première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum durant lequel le jury choisit 30 minutes de musique

Programme libre comprenant aucune pièce commune à la première épreuve

Œuvres avec accompagnement piano ou bande son possible. Le candidat apporte la source sonore (clé USB compatible PC ou mini-jack branchable sur prise pour casque d'ordinateur ou son propre PC). La salle d'examen est équipée d'haut-parleurs fixes (au plafond, face)

Dispositif sonore en temps réel + sonorisation : non autorisé

Candidats internes :

Les étudiants de l'HEMU doivent obtenir le préavis positif du jury lors de leur examen final de Bachelor 3 ou Master en interprétation 2e année (pour le Master en pédagogie, préavis positif du jury du récital de Master 2e année ou du jury de l'épreuve d'admission) pour pouvoir se présenter à l'examen transversal. La réussite de cette épreuve qui réunit toutes les disciplines instrumentales/vocales des sites classiques de l'HEMU est la condition pour entrer dans cette filière.

Toute exception est soumise à l'approbation de la Direction Générale.

En cas de non-réussite de l'examen transversal, un étudiant peut être admis à l'HEMU dans une filière Master à déterminer en fonction de ses compétences et de son cursus antérieur.

Nous vous rappelons que le programme de la deuxième épreuve (examen transversal) ne doit comporter aucune pièce commune à votre récital de Bachelor ou de Master en Pédagogie ; pour les étudiant.e.s en Master d'Interprétation, il est toutefois possible de reprendre une ou plusieurs pièces d'un de vos deux récitals du printemps, tout en respectant les exigences du répertoire des concours d'admissions instrumentaux et vocaux.

[retour](#)

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>PIANO

Bachelor

Durée du programme : 30 minutes minimum

Au minimum 5 œuvres ou mouvements obligatoires comprenant

- Un prélude et fugue du Clavier bien tempéré de J.-S. Bach
- Un premier mouvement de sonate ou un cycle de variations de Haydn, Mozart ou Beethoven
- Une étude de Chopin
- Une œuvre du XIXe siècle (sauf études)
- Une œuvre du XXe ou du XXIe siècle

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception des œuvres d'écriture très contemporaine.

Une lecture à vue prima vista sera demandée (préparation 1 minute devant jury)

Master en interprétation musicale, avec orientation en concert

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 5 œuvres ou mouvements obligatoires comprenant

- Une œuvre de J.-S. Bach
- Une sonate ou un cycle de variations de Haydn, Mozart ou Beethoven en entier
- Une œuvre importante du XIXe siècle (sauf études)
- Une œuvre du XXe ou du XXIe siècle
- Une étude de virtuosité.

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception des œuvres d'écriture très contemporaine.

Une lecture à vue prima vista sera demandée (préparation 1 minute devant jury)

Master en pédagogie musicale, avec orientation en enseignement instrumental

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 4 œuvres ou mouvements obligatoires comprenant

- Un mouvement d'une œuvre de Bach
- Une sonate ou un cycle de variations de Haydn, Mozart ou Beethoven en entier
- Une œuvre importante du XIXe siècle (sauf études)
- Une œuvre du XXe ou du XXIe siècle

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception des œuvres d'écriture très contemporaine.

Une lecture à vue prima vista sera demandée (préparation 1 minute devant jury)

Master en interprétation musicale spécialisée, avec orientation en soliste

Le concours se déroule en 2 étapes.

Première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Le programme doit comprendre

- Au moins trois œuvres importantes d'époques et de styles différents dont une sonate classique
- Une étude de virtuosité

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception des œuvres d'écriture très contemporaine.

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>PIANO (suite)

Deuxième épreuve

Examen transversal en cas de décision positive à l'issue de la première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Programme différent de celui de la première épreuve comprenant :

- Au moins trois œuvres importantes d'époques et de styles différents dont une œuvre composée au cours des 70 dernières années et un concerto en entier

Tout le programme doit être joué par cœur, à l'exception des œuvres d'écriture très contemporaine.

Candidats internes :

Les étudiants de l'HEMU doivent obtenir le préavis positif du jury lors de leur examen final de Bachelor 3 ou Master en interprétation 2e année (pour le Master en pédagogie, préavis positif du jury du récital de Master 2e année ou du jury de l'épreuve d'admission) pour pouvoir se présenter à l'examen transversal. La réussite de cette épreuve qui réunit toutes les disciplines instrumentales/vocales des sites classiques de l'HEMU est la condition pour entrer dans cette filière.

Toute exception est soumise à l'approbation de la Direction Générale.

En cas de non-réussite de l'examen transversal, un étudiant peut être admis à l'HEMU dans une filière Master à déterminer en fonction de ses compétences et de son cursus antérieur.

Nous vous rappelons que le programme de la deuxième épreuve (examen transversal) ne doit comporter aucune pièce commune à votre récital de Bachelor ou de Master en Pédagogie ; pour les étudiant.e.s en Master d'Interprétation, il est toutefois possible de reprendre une ou plusieurs pièces d'un de vos deux récitals du printemps, tout en respectant les exigences du répertoire des concours d'admissions instrumentaux et vocaux.

[retour](#)

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>SAXOPHONE

Bachelor

Durée du programme : 30 minutes minimum

Au minimum 3 à 4 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents comprenant, au moins

- Une transcription d'époque baroque ou classique (XVIIIe siècle)
- Une œuvre du répertoire
- Une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, pour instrument seul

Au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Master en interprétation musicale, avec orientation en concert

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 4 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents comprenant au moins

- Une transcription d'époque baroque ou classique (XVIIIe siècle)
- Une œuvre du répertoire
- Une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, pour instrument seul

Au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Master en pédagogie musicale, avec orientation en enseignement instrumental

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Au minimum 3 œuvres ou mouvements obligatoires d'époques et de styles différents comprenant au moins

- Une transcription d'époque baroque ou classique (XVIIIe siècle)
- Une œuvre du répertoire
- Une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, pour instrument seul

Au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Master en interprétation musicale spécialisée, avec orientation en soliste

Le concours se déroule en 2 étapes.

Première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Le programme doit comprendre au moins 4 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents, dont un concerto du répertoire.

Au minimum une œuvre doit être jouée par cœur, au choix du/de la candidat.e.

Deuxième épreuve

Examen transversal en cas de décision positive à l'issue de la première épreuve

Durée du programme : 45 minutes au minimum

Programme libre comprenant aucune pièce commune à la première épreuve comprenant :

- 3 œuvres ou mouvements d'époques et de styles différents, dont une œuvre à caractère contemporain composée au cours des 70 dernières années, pour instrument seul, dont 1 concerto en entier

Au minimum le concerto doit être joué par cœur.

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>SAXOPHONE (suite)

Candidats internes :

Les étudiants de l'HEMU doivent obtenir le préavis positif du jury lors de leur examen final de Bachelor 3 ou Master en interprétation 2e année (pour le Master en pédagogie, préavis positif du jury du récital de Master 2e année ou du jury de l'épreuve d'admission) pour pouvoir se présenter à l'examen transversal. La réussite de cette épreuve qui réunit toutes les disciplines instrumentales/vocales des sites classiques de l'HEMU est la condition pour entrer dans cette filière.

Toute exception est soumise à l'approbation de la Direction Générale.

En cas de non-réussite de l'examen transversal, un étudiant peut être admis à l'HEMU dans une filière Master à déterminer en fonction de ses compétences et de son cursus antérieur.

Nous vous rappelons que le programme de la deuxième épreuve (examen transversal) ne doit comporter aucune pièce commune à votre récital de Bachelor ou de Master en Pédagogie ; pour les étudiant.e.s en Master d'Interprétation, il est toutefois possible de reprendre une ou plusieurs pièces d'un de vos deux récitals du printemps, tout en respectant les exigences du répertoire des concours d'admissions instrumentaux et vocaux.

[retour](#)

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>DIRECTION D'ORCHESTRE (Master en interprétation musicale)

Durée de l'examen : env. au total 20 minutes en 3 parties distinctes

Répertoire

- Un mouvement d'une symphonie classique (Beethoven, Schubert, Mendelssohn...) qui fait l'objet d'un travail en répétition.
- Une œuvre technique du 20^e siècle pour petit effectif, uniquement en filage.

Les œuvres seront précisées à réception du dossier de candidature.

Déroulement de l'épreuve

- Direction d'un ensemble instrumental ou de 2 pianos (filage et répétition)
- Entretien avec le jury sur le projet de l'étudiant et sur des aspects artistiques du métier

[retour](#)

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

>DIRECTION D'ENSEMBLES D'INSTRUMENTS A VENT (Master en interprétation musicale)

Durée de l'examen : 30 minutes (direction et entretien)

Répertoire

- Une œuvre marquante du répertoire pour ensembles d'instruments à vent

Déroulement de l'épreuve

- Direction d'un ensemble d'instruments à vent
- Entretien avec le jury sur le projet de l'étudiant et sur des aspects techniques et musicaux de la partition (analyse, style, orchestration...)

[retour](#)

REPERTOIRE DES CONCOURS D'ADMISSION INSTRUMENTAUX ET VOCAUX DES LE 01.01.2024

›ORIENTATION EN ORCHESTRE : STAGES

Important :

1. Tout étudiant entrant dans la filière master en interprétation musicale, orientation en orchestre, doit accomplir un stage dans un orchestre professionnel.
 - L'étudiant doit trouver et organiser lui-même ce stage au plus tard au 1^{er} juin de sa 1^{ère} année de MA. Cette condition concerne les étudiants d'un premier master. Pour un deuxième master, le délai pour trouver un stage est fixé au 1^{er} juin précédant la rentrée académique de la première année de deuxième master.
 - Dès son acceptation comme stagiaire, il met en contact l'administration de l'orchestre où se déroule son stage avec la personne responsable des stages au sein de l'HEMU.
2. Pour être reconnu comme tel, un stage doit être composé d'au moins 60 services et effectué durant le cursus de master en interprétation musicale, orientation en orchestre. La présence d'un coach faisant partie de l'orchestre et assurant la préparation des partitions et un suivi du stage en général est obligatoire.
3. Un stage ne remplace pas les blocs d'orchestre de l'HEMU auxquels l'étudiant est astreint selon son plan d'études.
Tout sera mis en œuvre pour éviter les collisions entre le stage et les blocs d'orchestre de l'HEMU.
En cas de situations conflictuelles impossibles à éviter, la direction du site tranche en accord avec le bureau de production.
4. Quel que soit le nombre de services accomplis par l'étudiant au sein de l'orchestre de l'HEMU, ceux-ci ne peuvent en aucun cas – ni en partie ni en totalité – être convertis en services comptant pour le stage.
5. Le titre Master en interprétation musicale, orientation en orchestre ne peut pas être délivré à un étudiant n'ayant pas accompli de stage de musicien d'orchestre au cours de ses études de degré master.

[retour](#)